

## 8ème vague du baromètre des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

**Edition 2ème semestre  
2025**

# ● **L'activité, l'emploi et le recrutement dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit**

*Note méthodologique : élaboré par l'Observatoire des métiers de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit (OMECA) depuis 2014, le baromètre des métiers combine une enquête téléphonique semestrielle auprès d'un panel représentatif de 301 cabinets et l'analyse de données Emploi-Formation fournies par l'OPCO Atlas et la statistique publique (Dares, INSEE, ACOSS...). La présente vague a été réalisée sur la base d'une enquête menée entre le 7 et le 30 octobre 2025 et d'une analyse réalisée par Ipsos bva et son partenaire Olecio.*

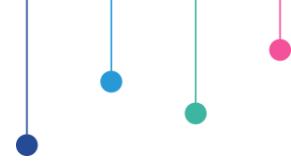


## **1/ La structure et l'évolution de l'emploi dans la Branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit**

La branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit est caractérisée par une répartition femmes-hommes qui reste très stable depuis 5 ans, avec une surreprésentation des femmes dans la branche (67%). Elles sont plus représentées dans la catégorie employés (50% contre 39% pour les hommes) que chez les cadres (24% contre 42%). Sur 5 ans, on relève une amélioration de l'égalité professionnelle, avec une hausse de la part de cadres chez les femmes.

La branche se caractérise également par une très bonne qualité d'emploi, avec 88,6% de contrats à temps complet, alors que ce taux est de 80,4% toutes branches confondues. Le recours aux CDD est extrêmement limité, y compris chez les femmes (1,8%), alors qu'à l'échelle de l'ensemble des branches elles ont plus fréquemment ce type de contrat que les hommes (8,9% contre 7,5%).

Concernant les offres d'emploi collectées par France Travail et ses partenaires pour le secteur des activités comptables, le volume s'est stabilisé début 2025 à hauteur de 2 000 offres d'emplois, niveau le plus bas de l'après Covid. Ces offres couvrent 88% de CDI et 12% de CDD (4% de moins de 6 mois et 8% de plus de 6 mois). Ce taux de CDD a légèrement augmenté par rapport à fin 2023, où il n'était que de 10% (3% de moins de 6 mois et 7% de plus de 6 mois).



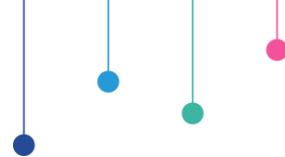
## 2/ L'activité, l'emploi et le recrutement au 1<sup>er</sup> semestre 2025 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit

Interrogés sur l'évolution de leur chiffre d'affaires au premier semestre 2025, 6 cabinets sur 10 soulignent la stabilité de l'activité (67%). 1 cabinet sur 10 (14%) estime que son chiffre d'affaires a augmenté par rapport au premier semestre 2024, proportion en baisse comparée à l'édition précédente (26%). Cependant, la tendance est plus favorable pour les cabinets offrant des prestations juridiques (18%) ou de gestion sociale (20%).

Dans le détail et par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2024, la part des cabinets ayant connu une hausse d'activité au 1<sup>er</sup> semestre 2025 diminue, et ce dans l'ensemble des domaines d'activités. En effet, moins d'1 cabinet sur 5 témoigne d'une hausse d'activité : la gestion sociale (18%), les activités juridiques (18%), la présentation des comptes (17%), la déclaration d'impôt (15%), le commissariat aux comptes (14%) et l'audit et conseil en gestion financière (11%). Le recul est plus marqué pour l'activité d'audit et de conseil en gestion financière, pour laquelle 23% des cabinets avait connu une hausse au 1<sup>er</sup> semestre l'année dernière.

Au 30 juin 2025, le nombre de salariés est resté inchangé depuis un an pour plus des 2/3 des cabinets de la Branche (69%). 1 cabinet sur 5 (23%) fait néanmoins part d'une augmentation de l'effectif, comme l'année précédente (20%). S'agissant des recrutements, 3 cabinets sur 10 (29%) déclarent avoir recruté au 1<sup>er</sup> semestre 2025, une part similaire à celle d'il y a un an (28%). Pour les structures de 10 à 49 salariés et les cabinets gérant des activités de commissariat aux comptes, la part des cabinets ayant recruté monte à près de 4 cabinets sur 10 (38%).

Les recrutements ont principalement concerné les métiers de l'expertise comptable (86%) et notamment, certains collaborateurs comptables spécialisés (ex : gestion et patrimoine, pilotage de la performance). Les tensions sur le marché de l'emploi ont légèrement reculé ; parmi les cabinets ayant recruté au 1<sup>er</sup> semestre 2025, 49% ont été confrontés à des difficultés de recrutement, contre 53% il y a un an.



Suite à l'évolution des modalités de financement, le recrutement des alternants est passé de 6 cabinets sur 10 ayant recruté au moins un jeune en alternance au 1<sup>er</sup> semestre 2024 à 4 sur 10 au 1<sup>er</sup> semestre de cette année. Dans le même temps, la dynamique de recrutement de jeunes à l'issue de leur alternance a également ralenti, avec 2 cabinets sur 10 concernés contre 3 sur 10 au premier semestre 2024.

### **3/ Les perspectives d'activité, d'emploi et de recrutement au 1<sup>er</sup> semestre 2026 dans la branche de l'expertise comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit**

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2026, les 2/3 des dirigeants de cabinets d'expertise comptable de commissariat aux comptes et d'audit se projettent sur une activité stable. Seul 1 sur 10 anticipe une croissance de son chiffre d'affaires par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

L'effectif devrait rester stable au 1<sup>er</sup> semestre 2026 pour 81% des cabinets et augmenter pour 12% d'entre eux, part similaire à ceux qui avaient projeté une hausse il y a un an (13%). Moins d'1 cabinet sur 5 (18%) prévoit de recruter au 1<sup>er</sup> semestre 2026, proportion identique à l'année précédente (18%).

*L'Observatoire des Métiers de l'Expertise comptable, du Commissariat aux comptes et de l'Audit (OMECA) a été créé le 16 janvier 2008 par les organisations syndicales d'employeurs (ECF et IFEC) et de salariés (CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT et la CGT-FO) dans le but de :*

- Réaliser des travaux d'analyse et de préconisation sur les changements qui affectent ou sont susceptibles d'affecter de manière quantitative ou qualitative les emplois, notamment en termes de contenu et d'exigence de compétences,*
- Mettre en œuvre à cet effet les moyens nécessaires à la collecte et à l'analyse des informations quantitatives et qualitatives permettant d'identifier et de mesurer les évolutions des métiers répertoriés dans ce secteur d'activité, ainsi que des compétences et formations nécessaires à leur exercice.*

*Les publications de l'OMECA sont disponibles sur le site [www.metierscomptabilite.fr](http://www.metierscomptabilite.fr)*